

Appel à contribution pour le colloque :

Pratique du droit, pensée du droit et engagement social

Parce que le droit est un outil qui peut servir à défendre des valeurs sociales.

Parce que certains juristes luttent pour les droits de l'homme et pour la justice sociale.

Parce que ces juristes méritent de se rencontrer et parce qu'ils doivent être soutenus.

Parce qu'il est nécessaire de partager les savoirs et les expériences, afin de proposer ensemble des analyses susceptibles d'être utilisées au profit d'un engagement social.

Parce que l'engagement est un facteur de pensée juridique.

Nous proposons de réunir des juristes exerçant des professions diverses (universitaires, avocats, chercheurs, magistrats, militants associatifs, syndicaux...) dans le cadre d'un colloque, qui se déroulera à l'Université de DIJON, les 11, 12 et 13 MAI 2006. Ce colloque comportera des séances plénières et des ateliers thématiques.

Cet appel à contribution s'adresse principalement aux juristes, quel que soit leur domaine de compétence privilégié. Il s'adresse aussi, plus largement, à des personnes ayant une réflexion sur le droit.

Un projet de communication doit être envoyé **avant le 15 novembre 2005** sous la forme d'un texte de 400 mots maximum. Des thèmes d'ateliers peuvent aussi être suggérés.

Contacts : dt.engagement.social@wanadoo.fr

Site internet : www.u-bourgogne.fr/credimi rubrique « Colloques »

Seules les propositions répondant à des critères minimaux d'engagement, de clarté et de qualité seront retenues.

Comité d'organisation et de soutien (en cours d'élaboration et par ordre alphabétique) : Walid Abdelgawad (Université de Bourgogne), André-Jean Arnaud (CNRS, Université Paris X), Florence Bellivier (Université Paris X), Michèle Bonnechère (Université d'Evry), Jean-François Calmette (Université de Guadeloupe), Wanda Capeller (Université de Toulouse), Véronique Champeil Desplats (Université du Littoral), Monique Chemillier-Gendreau (Université Paris VII), Marie-Anne Cohendet (Université Paris I), Sabine Corneloup (Université de Bourgogne), Jean Danet (Université de Nantes), Florence Debord (Directrice de L'IFS de Lyon, Université Lyon II), Emmanuel Dockès (Université de Bourgogne), Jean-Pierre Dubois, (Université Paris Sud), Cyrille Duvert (Université Paris XIII), Rafael Encinas de Munagorri (Université de Nantes), Nathalie Ferré (Université Paris XIII, présidente du GISTI), Manuela Grevy (Université Paris I), Tiennot Grumbach (avocat honoraire), Jean-Louis Halpérin (ENS-Paris), Carlos Miguel Herrera (Université de Cergy-Pontoise), David Hiez (Université de Lille 2), David Jacotot (Université de Bourgogne), Emmanuelle Jouannet (Université Paris 1), Thierry Kirat (Université Paris Dauphine), Christophe Jamin (Science-po Paris), Elisabeth Lambert-Abdelgawad (CNRS- Université Paris I), Valérie Larrosa (Université des sciences sociales Toulouse 1), Sylvaine Laulom (Université de Saint Etienne), Albert Levy (Magistrat), Danièle Lochak (Université Paris X), Agnès Michelot (Université La Rochelle, Unitar), Marie Mercat-Bruns (CNAM), Isabelle Meyrat (Université de Cergy-Pontoise), Eric Millard (Université Paris XI), Françoise Monéger (Université Paris VIII), Etienne Pataut (Université de Cergy-Pontoise), Elsa Peskine (Université Paris X), Myriam Plet (avocate), Éric Plouvier (Avocat), Laurence Ravillon (Université de Bourgogne), Judith Rochfeld (Université Paris Sud), Dominique Rols (syndicaliste), Hélène Ruiz Fabri (Université Paris 1), Bertrand Sayn (avocat), Arnaud de Senga (Secrétaire de rédaction du Droit Ouvrier), Michel Troper (Université Paris X), Jérôme Valluy, (Université Paris 1), Christophe Vigneau (Université Paris I), Chloe Vlassopoulou (Université de Picardie) ...